



Cooperation

Ouverte aux évolutions mondiales du secteur des télécommunications, des leviers de régulation et des pratiques de réglementation, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) s'est inscrite dès sa création dans une perspective de coopération internationale. L'ANRT noue ainsi, dans le cadre d'une coopération bilatérale ou multilatérale, des relations avec des partenaires étrangers à fin d'œuvrer communément à l'amélioration des performances du secteur des télécoms.

[La mission de coopération internationale de l'ANRT](#)

A travers ses actions de coopération internationale, l'ANRT suit activement les évolutions du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication et du cadre réglementaire les régissant ; elle participe aussi aux événements organisés par les institutions spécialisées et partage son expérience aussi bien avec les autorités de régulation qu'avec les organisations internationales.

Ainsi et en étroite concertation avec les acteurs concernés, l'Agence participe et assure le suivi des travaux des organismes nationaux ou internationaux ayant pour objet l'étude et l'amélioration de la réglementation et de la gestion des télécommunications.

Consciente que la coopération internationale est une composante essentielle pour la performance du secteur des télécommunications, l'ANRT veille à tisser et soutenir ses relations avec ses homologues, tant dans le cadre d'une coopération bilatérale que multilatérale.

Contact :

par téléphone : +212 (5)37 718 430 ou par [formulaire](#) (thème : Coopération et relations internationales)

[La coopération multilatérale](#)

L'ANRT fait ainsi partie de plusieurs réseaux régionaux de régulateurs, notamment :

- [Le Réseau des Régulateurs Arabes \(AREGNET\)](#) ;
- [Le Réseau des Régulateurs Euro-Méditerranéens\(EMERG\)](#) ;
- [Le Réseau des Régulateurs de Télécommunications dans les Pays Francophones \(FRATEL\)](#).
- Le Groupe Arabe Permanent de Gestion des Fréquences (ASMG).

L'ANRT est également membres de plusieurs instances internationales et régionales dans lesquelles, elle est membres actif.

Liste des instances internationales et régionales

Instances	Description	Website
BEREC	European Regulators for Electronic Communications	http://www.erg.eu.int/Default.htm
BM	Banque Mondiale	http://www.banquemondiale.org/
CE	EC Commission of the European Communities	http://www.europa.eu.int
CENELEC	Comité Européen de Normalisation Electrotechnique	http://www.cenelec.eu/
CIRM	International Radio Maritime Committee	http://www.cirm.org



CNUCED	Conférence des Nations Unies pour Le Commerce et le Développement	http://www.unctad.org/
ESA	Agence Spatiale Européenne	http://www.esa.int/esaCP/France.html
ETSI	Des Normes de Télécommunications Européennes	http://www.etsi.org
EUTELSAT	Le Satellite de Télécommunications Européen	http://www.eutelsat.com/fr/home/index.html
GRI	Groupe des Régulateurs Indépendants	http://www.irg.eu/
ICANN	Internet Corporation for Assigned Names and Numbers	http://www.icann.org
IDATE	Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications	http://www.idate.fr
IEC	International Electrotechnical Commission	http://www.iec.ch
IMSO	International Mobile Satellite	http://www.imso.org/
ISO	Organisation Internationale de Normalisation	http://www.iso.org
ITSO	Organisation Internationale de Télécommunications	http://www.itso.int
Ligue Arabe	Ligue Arabe	http://www.arableagueonline.org
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique	http://www.ocde.org
OMC	Organisation Mondiale du Commerce	http://www.wto.org
UE	Union Européenne	http://europa.eu/index_fr.htm
UIT	Union Internationale des Télécommunications	http://www.itu.int/
UMA	Union du Maghreb Arabe	http://www.maghrebarabe.org/fr/
UN	United Nations	http://www.un.org

[La coopération bilatérale](#)

A travers la signature de protocoles de coopération entre l'ANRT et son homologue étranger, les deux parties s'engagent à définir et à mettre en œuvre un plan d'action d'intérêt commun notamment à travers notamment :

- Des conventions de coopération ;
- La création de comités mixtes et l'animation de sessions de travaux ;
- Des missions ponctuelles (visite, stage, assistance et/ou échange d'expertise).

Ainsi, l'ANRT a signé des accords de coopération bilatérale avec plusieurs pays en Afrique, en Europe ou en Asie (Algérie, Benin, Burkina Faso, Comores (Union des), Congo (RDC), France, Guinée, Italie, Jordanie, Niger, Portugal, Sénégal, Tunisie, Turquie).

Liste des accords de coopération bilatérale.

Signataires	pays
Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT)	Algérie
Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (ATRPT)	Benin
Autorité Nationale de Régulation des Télécommunications (ARTEL)	Burkina Faso
Autorité Nationale de Régulation des Technologies de l'Information et de la Communication (ANRTIC)	Union des Comores
Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPTC)	RDC Congo
Agence Nationale des Fréquences (ANFR)	France



Autorité de Régulation des Communications Electroniques (ARCEP)	France
Conseil de la Concurrence (CC)	France
Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT)	Guinée
Autorité Nationale des Communications (AGCOM)	Italie
Telecommunications Regulatory Commission (TRC)	Jordanie
Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM)	Niger
ICP - Autoridade Nacional de Comunicações (ANACOM)	Portugal
Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP)	Sénégal
Information and Communication Technologies Authority (ICTA)	Turquie
Instance Nationale des Télécommunications (INT)	Tunisie

Langue Français

- [Read more about Coopération internationale](#)

Ouverte aux évolutions mondiales du secteur des télécommunications, des leviers de régulation et des pratiques de réglementation, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) s'est inscrite dès sa création dans une perspective de coopération internationale. L'ANRT noue ainsi, dans le cadre d'une coopération bilatérale ou multilatérale, des relations avec des partenaires étrangers à fin d'œuvrer communément à l'amélioration des performances du secteur des télécoms.

L'Agence: [Coopération](#)

- [Read more about La mission de coopération internationale de l'ANRT](#)

A travers ses actions de coopération internationale, l'ANRT suit activement les évolutions du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication et du cadre réglementaire les régissant ; elle participe aussi aux événements organisés par les institutions spécialisées et partage son expérience aussi bien avec les autorités de régulation qu'avec les organisations internationales.

Ainsi et en étroite concertation avec les acteurs concernés, l'Agence participe et assure le suivi des travaux des organismes nationaux ou internationaux ayant pour objet l'étude et l'amélioration de la réglementation et de la gestion des télécommunications.

Consciente que la coopération internationale est une composante essentielle pour la performance du secteur des télécommunications, l'ANRT veille à tisser et soutenir ses relations avec ses homologues, tant dans le cadre d'une coopération bilatérale que multilatérale.

Contact :

par téléphone : +212 (5)37 718 430 ou par [formulaire](#) (thème : Coopération et relations internationales)

Langue Français

L'Agence: [Coopération](#)

All

Langue Français

L'ANRT fait ainsi partie de plusieurs réseaux régionaux de régulateurs, notamment :

- [Le Réseau des Régulateurs Arabes \(AREGNET\) ;](#)
- [Le Réseau des Régulateurs Euro-Méditerranéens\(EMERG\) ;](#)
- [Le Réseau des Régulateurs de Télécommunications dans les Pays Francophones \(FRATEL\).](#)



- Le Groupe Arabe Permanent de Gestion des Fréquences (ASMG).

L'ANRT est également membres de plusieurs instances internationales et régionales dans lesquelles, elle est membres actif.

Liste des instances internationales et régionales

Instances	Description	Website
BEREC	European Regulators for Electronic Communications	http://www.erg.eu.int/Default.htm
BM CE	Banque Mondiale EC Commission of the European Communities	http://www.banquemondiale.org/ http://www.europa.eu.int
CENELEC	Comité Européen de Normalisation Electrotechnique	http://www.cenelec.eu/
CIRM	International Radio Maritime Committee	http://www.cirm.org
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour Le Commerce et le Développement	http://www.unctad.org/
ESA	Agence Spatiale Européenne	http://www.esa.int/esaCP/France.html
ETSI	Des Normes de Télécommunications Européennes	http://www.etsi.org
EUTELSAT	Le Satellite de Télécommunications Européen	http://www.eutelsat.com/fr/home/index.html
GRI	Groupe des Régulateurs Indépendants	http://www.irg.eu/
ICANN	Internet Corporation for Assigned Names and Numbers	http://www.icann.org
IDATE	Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications	http://www.idate.fr
IEC	International Electrotechnical Commission	http://www.iec.ch
IMSO	International Mobile Satellite Organisation	http://www.imso.org/
ISO	Organisation Internationale de Normalisation	http://www.iso.org
ITSO	Organisation Internationale de Télécommunications	http://www.itso.int
Ligue Arabe	Ligue Arabe	http://www.arableagueonline.org
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique	http://www.ocde.org
OMC	Organisation Mondiale du Commerce	http://www.wto.org
UE	Union Européenne	http://europa.eu/index_fr.htm
UIT	Union Internationale des Télécommunications	http://www.itu.int/
UMA	Union du Maghreb Arabe	http://www.maghrebarabe.org/fr/
UN	United Nations	http://www.un.org

- [Read more about La coopération multilatérale](#)

L'Agence: [Cooperation](#)

All

- [Read more about La coopération bilatérale](#)



A travers la signature de protocoles de coopération entre l'ANRT et son homologue étranger, les deux parties s'engagent à définir et à mettre en œuvre un plan d'action d'intérêt commun notamment à travers notamment :

- Des conventions de coopération ;
- La création de comités mixtes et l'animation de sessions de travaux ;
- Des missions ponctuelles (visite, stage, assistance et/ou échange d'expertise).

Ainsi, l'ANRT a signé des accords de coopération bilatérale avec plusieurs pays en Afrique, en Europe ou en Asie (Algérie, Benin, Burkina Faso, Comores (Union des), Congo (RDC), France, Guinée, Italie, Jordanie, Niger, Portugal, Sénégal, Tunisie, Turquie).

Liste des accords de coopération bilatérale.

Signataires	pays
Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT)	Algérie
Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (ATRPT)	Benin
Autorité Nationale de Régulation des Télécommunications (ARTEL)	Burkina Faso
Autorité Nationale de Régulation des Technologies de l'Information et de la Communication (ANRTIC)	Union des Comores
Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPTC)	RDC Congo
Agence Nationale des Fréquences (ANFR)	France
Autorité de Régulation des Communications Electroniques (ARCEP)	France
Conseil de la Concurrence (CC)	France
Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT)	Guinée
Autorité Nationale des Communications (AGCOM)	Italie
Telecommunications Regulatory Commission (TRC)	Jordanie
Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM)	Niger
ICP - Autoridade Nacional de Comunicações (ANACOM)	Portugal
Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP)	Sénégal
Information and Communication Technologies Authority (ICTA)	Turquie
Instance Nationale des Télécommunications (INT)	Tunisie

Langue Français

L'Agence: [Cooperation](#)

All

Source URL: <https://www.anrt.ma/lagence/cooperation>